

Eidg. Département des Innern (EDI)

17.09.2004 - 10:02 Uhr

Le Département fédéral de l'intérieur remanie ses structures et ses responsabilités dans le domaine de l'éducation et de la recherche

Berne (ots) -

Le Secrétariat d'Etat du Groupement de la science et de la recherche (GSR) et l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES) seront fondus, à partir du 1er janvier 2005, en une seule unité: le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER).

Conformément à une modification de l'ordonnance sur l'organisation du Département fédéral de l'intérieur, le SER reprend l'ensemble des dossiers traités par le Groupement de la science et de la recherche, qui est dissout pour la fin 2004, et de l'Office fédéral de l'éducation et de la science, dont le directeur, Gerhard M. Schuwey, prend sa retraite fin novembre 2004. Le SER est l'autorité compétente de la Confédération pour les questions nationales et internationales relevant de l'éducation en général et de la formation universitaire, de la recherche et du domaine spatial. Il prépare et met en uvre les politiques dans ces domaines. Le domaine des EPF est rattaché au SER. Le SER sera dirigé par le Secrétaire d'Etat Charles Kleiber, l'actuel directeur du Groupement de la science et de la recherche.

Le SER dispose d'un budget de 1,7 milliard de francs (2005). Il soutient sur le plan national les universités cantonales et d'autres institutions universitaires, les institutions chargées d'encourager la recherche, dont le Fonds national suisse de la recherche scientifique, ainsi qu'une bonne vingtaine d'institutions de recherche.

Les activités internationales du SER comprennent la gestion et le financement de la participation de la Suisse aux organisations internationales de recherche telles que l'ESA ou le CERN et la participation aux programmes internationaux d'éducation et de recherche, notamment ceux de l'Union européenne. Le SER développe aussi les relations bilatérales de la Suisse pour la coopération en matière d'éducation et de recherche.

Le SER est l'interlocuteur du domaine des EPF pour toutes les affaires relevant de la politique scientifique nationale et pour les dossiers qui relèvent de la direction du domaine des EPF par le Département fédéral de l'intérieur et le Conseil fédéral.

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR

Service de presse et d'information

Renseignements:

Charles Kleiber, directeur du Groupement de la science et de la recherche, tél. 031 322 64 97

Jean-Marc Crevoisier, responsable de la communication du DFI, tél. 031 322 80 16